

YAYI BONI, UN FIDELE EXECUTANT DES BASSES ŒUVRES DE SARKOZY AU BENIN ET EN AFRIQUE

Plus le temps passe avec L'exercice du pouvoir, plus on se rend compte que Yayi Boni transforme petit à petit le Bénin en terrain d'expérimentation des politiques impérialistes et racistes de Sarkozy

- 1) ***Le Bénin, dépotoir des dictateurs africains*** Dans sa livraison du 25 juin 2008, le journal béninois La Nouvelle Tribune du 25 juin titre : « ***Le Colonel Bakar à Cotonou, le Bénin, dépotoir des dictateurs africains*** »

Or le Colonel Mohamed Bakar dont il s'agit, c'est l'homme qui a pris en otage les habitants de l'île d'Anjouan menaçant de faire sécession en la séparant de l'ensemble des archipels des Comores avec le soutien actif de l'impérialisme français pendant plusieurs années. Lorsqu'avec le soutien des forces de l'Union Africaine les forces fédérales comoriennes sont venues le chasser, il s'est réfugié sur l'île de la Réunion en territoire français en demandant l'asile politique. L'affaire était gênante pour l'impérialisme français ; les troupes comoriennes ayant saisi plein de munitions de fabrication française laissées par le Colonel Bakar et les mercenaires français à son service. Non seulement le gouvernement comorien demandait l'extradition du Colonel félon, mais les masses anjouanaises exigeaient que le dictateur rende des comptes par rapport aux tortures et autres atteintes aux droits de l'homme. Empêtré dans cette affaire où se reflètent toutes ses pratiques barbouzardes en Afrique et surtout dans cette région de l'Océan Indien l'impérialisme français demande à Yayi Boni de lui ôter cette patate chaude de la main et ce dernier accepte au mépris de l'attachement de notre pays à la défense des droits de l'homme et de sa solidarité avec la lutte des peuples du Continent.

Le CCDB met en garde Yayi Boni contre l'accueil de ce satrape dans notre pays et lui demande au contraire de collaborer avec le peuple comorien pour que ce dictateur réponde de ses crimes dans son pays.

- 2) **Immigration choisie.** Beaucoup de gouvernements étaient réticents ; là encore Yayi Boni va être volontaire pour sauver le soldat Sarkozy. Ainsi, Brice HORTEFEUX l'âme damnée de Sarkozy débarque à Cotonou en novembre 2007 avec à la main un accord. On se souvient de la loi sur l'immigration choisie que Sarkozy avait fait voter quand il était ministre de l'intérieur. En son temps, nous l'avons dénoncée comme une loi raciste qui devait être combattue en tant que telle. Elle a été montrée comme principalement dirigée contre les africains du sud du Sahara et rejetée par les organisations démocratiques. Immédiatement après son élection, Sarkozy a créé un ministère chargé de l'immigration du Co-développement et de l'identité Nationale,

chargé de mettre en œuvre sa loi raciste et xénophobe. Ce ministère est considéré en France même comme la honte de la République. Il fallait trouver des gouvernements volontaires acceptant de donner de la crédibilité à une loi aussi abjecte. Beaucoup de gouvernements étaient réticents ; là encore Yayi Boni va être volontaire pour sauver le soldat Sarkozy. Ainsi, Brice HORTEFEUX l'âme damnée de Sarkozy débarque à Cotonou en novembre 2007 avec à la main un document contenant un accord clé en main intitulé : « Accord relatif à la Gestion concertée des flux migratoires et au Co développement » un accord clé en main dont le Préambule indique la volonté des deux Parties, « d'adopter ensemble les mesures appropriées pour lutter contre la migration irrégulière » et de réduire l'immigration clandestine entre les deux pays !!! Combien de clandestins français se trouvent au Bénin ? mystère ; tout le monde sait que du point de vue de la diplomatie internationale, un accord n'est juste entre deux pays que si les deux peuvent en bénéficier pleinement, or ici, il s'agit de faire plaisir à Sarkozy. Le contenu de cet accord est si attentatoire aux droits de l'homme et contraire aux intérêts du Bénin que nous y reviendrons prochainement. Ce qui nous importe ici, c'est de montrer l'aplatissement de Yayi Boni devant les intérêts étrangers.

- 3) **Au service de ses maîtres** Entre l'Union Européenne (U.E.) et les Pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (A.C.P.), les Accords de Libre-Échange (A.L.E.) sont devenus les Accords de Partenariat Économique (A.P.E.). Les relations entre ces deux parties ont été régies par des accords successifs dits de Lomé puis de Cotonou depuis 1975. Mais ces accords sont remis en cause aujourd'hui par l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.) qui exige l'ouverture commerciale totale des pays du Sud pour les plier à ses normes qui leur sont très défavorables. Le régime commercial de la convention de Lomé puis de Cotonou est en lui-même déjà un handicap pour les pays du Sud en général, ceux d'Afrique en particulier. Canalisant les matières premières agricoles vers l'Europe, ce régime empêche non seulement la diversification des produits ainsi que leur transformation sur place, mais également tout développement basé sur une forte industrialisation. Sans compter que leur promotion permanente constitue une entrave aux cultures vivrières. Cette situation confine les pays ACP dans un rôle d'éternels consommateurs de produits européens finis ou de haute technologie. Cette spirale a emprisonné depuis les années 80, les pays ACP dans le système accru de la « dette » extérieure pour conduire à l'aggravation de leur pauvreté et à l'accentuation de leur dépendance alimentaire. En décembre 2007, les discussions étaient houleuses à Lisbonne où la pression était mise sur les pays africains pour l'acceptation de l'accord. Pour les pays ACP forts de 717 millions d'habitants majoritairement ruraux dont 50 % survivent avec 2 dollars par jour et dont 200 millions souffrent de la faim, signer les APE de Lisbonne 2007, c'est aller vers un suicide collectif. L'opposition à cet accord était générale ; mais on apprendra plus tard que le gouvernement de YAYI Boni faisait partie de la petite minorité ayant accepté de signer les accords intérimaires, encore pour faire plaisir à ses maîtres.
- 4) **Troupes étrangères au Bénin ?** Dans le cadre du redéploiement de ses forces militaires en Afrique et face à l'hostilité croissante de la population ivoirienne vis-à-vis de l'armée française, le gouvernement français s'apprêterait à évacuer ses troupes de Côte-d'Ivoire. Il n'est pas exclu qu'il pense maintenir un détachement dans un pays de la région. Que fera YAYI Boni si Sarkozy lui demande d'accueillir une unité au Bénin ?

Voilà pourquoi le CCDB dénonce cet aplatissement systématique de YAYI Boni devant les intérêts étrangers et le met d'ores et déjà en garde contre l'acceptation de troupes étrangères dans notre pays.

Paris le 5 juillet 2008

Le CCDB

B.P. 158 75921 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 45 74 38 06
CCP PARIS N° 231.93.R

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 publiée au Journal Officiel du 23/12/81